



**Déclaration de la FSU au CDEN de Seine-Maritime.
1er juin 2018.**

Madame la Préfète,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Troublante atmosphère de liquidation dans la maison France depuis 1 an. Un jeune banquier a récupéré l'héritage et, sous prétexte de "modernisme disruptif", se prépare à vendre au plus offrant ou à jeter au rebut ce qui faisait jusqu'alors les fondements de notre pays. Ainsi, le démantèlement du droit du travail, utilisé à dessein par le groupe PSA qui va faire travailler gratuitement ses salariés 2h par semaine. Ainsi les annonces de réforme de la SNCF, ouvrant la possibilité d'un dépeçage programmé du transport ferré national. Ainsi les annonces de suppression de 120.000 emplois de fonctionnaires d'ici 2020. Ainsi la réforme "Parcoursup" qui renvoie chaque élève de Terminale à son parcours et son réseau de connaissances et met chacun en concurrence avec tous. Nous pourrions développer les exemples à l'envi...

Dans le cadre du « Chantier Dialogue social dans la Fonction publique » le gouvernement a présenté vendredi 25 mai aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction Publique. L'abolition des CAP en ce qui concerne les mutations, l'élargissement des sanctions disciplinaires sans contrôle des recours, la suppression des CAP par corps,... tout ce que contient ce projet est inacceptable pour la FSU.

Transparence et égalité de traitement pour tous les actes de gestion de carrière sont des valeurs essentielles et constitutives de la Fonction Publique française. Ces propositions gouvernementales vont à rebours de toute l'histoire de la construction d'une Fonction Publique indépendante, à l'abri des luttes d'influences, pressions de toutes sortes et pouvoirs de « petits chefs ».

Si l'on ajoute à cela le recours au contrat au lieu du recrutement d'agents titulaires par concours, le « salaire au mérite », la remise en cause des CHSCT, un constat s'impose : le gouvernement engage une remise en cause des fondements de la Fonction Publique.

La FSU condamne ces orientations et agira pour s'opposer à ces régressions.

De plus, que penser de cette volonté gouvernementale en ce qui concerne notre assemblée ? Quelle existence de la représentation démocratique dans l'Education Nationale ? Rappelons que nos avis consultatifs ne sont déjà que très rarement pris en compte...

Alors que notre société voit un accroissement des inégalités sociales, économiques, territoriales, la France a besoin d'une Fonction Publique et de services publics forts qui permettent l'égalité d'accès de tous les citoyens à l'ensemble des services dont ils ont besoin. Pour assurer ces missions, les agents doivent voir préserver leurs droits et garanties statutaires.

Pour ce qui nous concerne ce jour, la FSU est très inquiète du devenir des CUI utilisés par le Conseil Départemental 76 dans les collèges seino-marins. Combien de contrats ne seront pas renouvelés à la rentrée 2018 ? Quel suivi sera fait pour les contrats non-renouvelés ? Comment seront assumées les tâches à faire par les personnels restants ?

A propos du DNB 2018, est-il exact que les chefs d'établissement peuvent demander une dispense d'examen pour l'épreuve de Sciences ? Cela ne risque-t-il pas de rompre l'égalité de traitement des candidats de notre académie ? Comment sera calculé la note finale du DNB pour les élèves dispensés ?

Pour l'orientation des élèves après la 3ème, les Psy-EN ont été informés oralement qu'il n'y aurait qu'un seul tour d'affectation pour les élèves souhaitant une seconde professionnelle, puis que l'affectation "de secours" proposée en septembre ne pourra pas être refusée par la famille. Cela ne nous semble pas conforme au document officiel académique paru sur le site du rectorat au mois de mai 2018.

Nous aurons également un certain nombre de remarques sur les points à l'ordre du jour.

Pour terminer, Madame la Préfète, nous souhaitons vous alerter sur la situation des jeunes migrants et leur médiocre prise en charge par l'Education Nationale. Les structures dépendantes du CASNAV, notamment les classes dites "FLS" (français langue seconde), ne sont pas en capacité d'accueillir l'ensemble des enfants qui en relèvent. De plus, le réseau associatif et militant RESF a fait en octobre dernier une demande d'audience auprès du recteur. 7 mois après, cette demande reste en souffrance... Et pourtant, la situation est critique et les besoins sont cruciaux.

La FSU revendique un service public d'Education réellement ambitieux, loin des discours creux prônant une fausse "confiance" et la "start-up nation". D'autres choix politiques sont possibles !